

21 décembre 1988, Québec

Conférence de presse sur l'affichage dans les villes bilingues

M. Bourassa: Je n'ai pas tellement de temps parce qu'il y a un Conseil des ministres. Oui, M. Saint-Louis.

M. Saint-Louis: M. Bourassa, j'aimerais avoir davantage d'information sur les villes bilingues. Vous parlez d'un projet pilote, qu'est-ce que vous envisagez pour ces municipalités: l'affichage en anglais permis à l'extérieur?

M. Bourassa: Non. En fait, tout ce qu'on envisage, c'est de voir ce qui peut être fait dans certaines enclaves. Je veux dire, j'ai simplement émis une opinion, elle devra être vérifiée légalement, on devrait voir si cela peut se faire par règlement ou autrement. C'est un assouplissement pour coller davantage à la réalité. Alors, il n'y a aucune décision qui a été prise, aucune discussion au Conseil des ministres. Certaines représentations ont été faites en disant: Nous sommes des petites municipalités, je ne parle pas de l'ouest de Montréal, je parle de certaines petites municipalités dans les régions périphériques, c'est-à-dire probablement, au total, quelques milliers de personnes en tout. Il reste à voir comment cela peut se faire.

M. Saint-Louis: Mais dans votre esprit, est ce que cela signifie que l'affichage en anglais à l'extérieur serait permis?

M. Bourassa: Non. Dans mon esprit, il reste à voir comment les règlements qui s'appliquent en tenant compte de la nette prédominance du français, comment, dans ces cas-là, on pourrait les assouplir. Il n'y a aucune espèce de décision qui a été prise là-dessus. La seule décision, c'est qu'on s'engage à examiner, si c'est possible, en respectant intégralement les objectifs de la loi 101.

M. Saint-Louis: Si c'est possible, un affichage bilingue à l'extérieur avec prédominance... C'est ce que vous dites?

M. Bourassa: Non. S'il est possible d'avoir un peu plus de souplesse dans la nette prédominance. Alors cela...

M. Saint-Louis: À l'extérieur?

M. Bourassa: Non, je veux dire de façon générale.

M. Saint-Louis] Mais à l'extérieur, M. Bourassa, parlez-moi de l'extérieur.

M. Bourassa: M. Saint-Louis, je n'ai pas discuté de cette question-là en détail avec les intéressés. Ils m'ont fait des représentations là-dessus; il n'y a pas eu de discussions sur l'extérieur ou l'intérieur, je vais en discuter avec eux, dans quelques semaines, avant que les règlements soient publiés et on verra. Je n'ai pas compris que c'était à l'extérieur, mais on va en discuter avec eux.

M. Saint-Louis: ... est-il possible...

M. Bourassa: Parce qu'il y a déjà des exceptions qui existent; par exemple, pour les magasins de nature culturelle. Il y a déjà quelques exceptions qui existent pour des entreprises qui produisent des biens culturels pour l'extérieur. Donc, il y a quelques exceptions. Je ne sais pas si on veut justifier l'extension de ces exceptions aux enclaves dans les régions périphériques. Mais je veux dire que c'est simplement une ouverture à examiner si c'est possible.

Une voix: M. le premier ministre, ce matin...

Une voix: Il est possible que, à la suite de votre réflexion, on autorise l'affichage unilingue français à certaines conditions, dans certaines municipalités...

Des voix: ...anglais.

M. Bourassa: Pas unilingue anglais. Non...

Une voix: ... bilingue à l'extérieur...

M. Bourassa: Non. Il est possible qu'on examine si on peut, indépendamment de l'affichage extérieur, s'il n'y a pas lieu d'assouplir davantage les règlements. C'est simplement un désir d'être réaliste, mais cela n'affecte que 0,1 % de la population qui se trouve à vivre dans de petites enclaves et qui nous a fait des représentations. On peut tolérer la situation, mais on veut essayer de voir si la loi n'a pas la souplesse pour faire face à cela. Mais je ne voudrais pas qu'on confonde cela avec l'ouest de Montréal où là, il y a évidemment une situation où... Si vous avez des districts bilingues dans ces régions-là, il peut y avoir une incitation, par exemple, pour les nouveaux immigrants, d'aller s'établir dans les endroits où le message est bilingue. Je ne sais pas si vous me suivez.

Une voix: Oui.

M. Bourassa: Alors là, je ne voudrais pas qu'on confonde ce qui existe dans l'ouest de Montréal et ce qui existe en Gaspésie, au Pontiac-Témiscamingue où la clarté du message, à une ville qui est à peu près uniquement anglophone, n'a pas la même portée que dans l'ouest de Montréal où la clarté du message aux nouveaux immigrants, aux nouveaux citoyens doit être que le français est la langue officielle. C'est la raison pour laquelle on a éliminé les villes bilingues. On a éliminé les villes bilingues, on en a discuté parce qu'on s'est dit: Si on permet des districts bilingues, comme l'objectif de la loi 101 est d'attirer les nouveaux immigrants, de les intégrer à la majorité francophone, si on a des districts bilingues dans une région comme Montréal, il peut y avoir là un message aux immigrants en disant: Si vous allez dans cette région-là, les deux langues existent. Alors, c'est pourquoi il faut être très prudent pour que le message, à Montréal et dans toutes les villes qui est lancé, soit un message de clarté comme quoi le français est la langue officielle au Québec. Pardon?

M. Houle: Est-ce que ce sera pour Hull et Aylmer?

M. Bourassa: Aylmer? Je veux dire, ce ne sont pas des enclaves. Je parle d'enclave dans des régions périphériques.

M. Girard: Comme celle de la Gaspésie?

M. Bourassa: L'exemple par excellence c'est celle de la Gaspésie.

M. Girard: M. le premier ministre, ce matin, on a parlé de...

M. Bourassa: On va voir le nombre et on verra après. Oui?

Une voix: M. le premier ministre, ce matin, à l'Assemblée nationale, quand l'Opposition vous a interrogé sur la date à laquelle on pourrait voir la réglementation, à moins que ma mémoire fasse défaut, il ne semble pas que vous ayez indiqué à quelle époque on pourrait avoir cette réglementation-là. Pensez-vous que cette réglementation pourrait être faite pour le moment ou vous ferez un vrai remaniement ministériel, c'est-à-dire, je ne sais pas, fin janvier, début février?

M. Bourassa: Fin janvier, je serai à Zurich. Je ne sais pas. Je vous ai toujours dit que jamais je n'annoncerai d'avance la date d'un remaniement ministériel, parce que cela crée parmi vous un état de nervosité, de tension. Je veux quand même protéger votre bien-être. Alors ce que je dis...

M. McKenzie: ...les règlements, M. Bourassa, avant les élections générales?

M. Bourassa: Est ce que vous me posez cela avec de l'humour ou...?

M. McKenzie: Non, très sérieusement: Est ce que les règlements viendront avant les élections générales?

M. Bourassa: Quand ils seront prêts.

M. Girard: Oui, mais M. le premier ministre, tout est lié à la réglementation. Il ne faut pas vous surprendre si on insiste et si l'Opposition insiste pour savoir quand les règlements seront prêts.

M. Bourassa: Mais en attendant...

M. Girard: Mme Bacon en avait déjà préparé. Qu'on les édicte.

M. Bourassa: C'est-à-dire qu'il y a un secteur d'entreprise où la nette prédominance des 5-50 en excluant les bannières, les franchises, les grandes surfaces et les petits commerces, cela existe déjà. Donc, il y a tout simplement un très petit secteur où la nette prédominance devrait exister et tant que la nette prédominance n'est pas définie, il est possible que les marchands gardent le statu quo, parce que si la nette prédominance n'est pas définie, pour eux c'est un risque d'introduire du bilinguisme sans connaître les règlements. Donc, cela veut dire que jusqu'à ce que les règlements soient connus et décrétés par le gouvernement, le statu quo continue de s'appliquer.

M. Houle: Si j'ai bien compris, M. Bourassa, vous avez décidé de faire disparaître les ... bilingues?

Mme Scott: C'est-à-dire, M. Bourassa, que les commerçants auront un permis pour afficher bilingue à l'intérieur ... avant que les règlements sur la prédominance soient publiés?

M. Bourassa: Ce que je dis clairement, vous allez assister au débat sur le comité plénier, le ministre de la Justice va être là. D'ailleurs, le comité commence, il ne peut pas rester tellement longtemps. Mais j'aime mieux qu'il soit là pour voir si je dis exactement ce qu'il en est. Pour ce qui dépasse les 50 employés, c'est le statu quo, de même que pour les bannières et les franchises. D'accord, c'est le statu quo, dans les grandes surfaces. Donc, il n'y a rien de changé dans ce secteur.

Pour ce qui a trait aux entreprises entre 5 et 50 – et il n'y en a pas beaucoup – qui ne sont pas des franchises, vous savez des McDonald's, dans ce cas, s'ils utilisent l'anglais, il faudra que ce soit nettement prédominant. Il faudra qu'ils décident eux-mêmes ce qui est nettement prédominant. Normalement, ceci sera déterminé par les règlements. Ils peuvent décider qu'il est plus prudent d'attendre la définition des règlements avant théoriquement ou en pratique, mais évidemment, la prudence peut-être va les inciter à attendre les règlements. Pour ce qui a trait aux 5 et moins, déjà ils ont le droit d'avoir le bilinguisme à l'intérieur. Donc, c'est le statu quo. Est-ce que c'est clair?

Une voix: Oui.

M. Bourassa: Bon.

M. Houle: ...décidé de faire disparaître les villes bilingues. Cela n'existera plus, le concept des villes bilingues. Est-ce ce que vous avez dit?

M. Bourassa: J'ai dit qu'on ne touchait pas à l'article 113, le statu quo. Il n'y a pas de changement à la loi 101 sur les villes bilingues.

M. Houle: Donc, elles vont demeurer. Il y a des villes qui vont garder le statut de villes bilingues.

M. Bourassa: Elles n'ont pas le statut de villes bilingues sur le plan commercial, M. Houle. Elles sont bilingues au plan administratif. Elles gardent le statut décrété par l'ancien gouvernement qu'au point de vue administratif, les deux langues sont utilisées. Au point de vue commercial, c'est le statu quo. Il faut que le message... Je l'ai dit hier au Mouvement du Québec français, je l'ai dit en Chambre. Il faut que Montréal ne devienne pas une ville bilingue. C'est clair. Il faut que le message aux nouveaux immigrants dont nous avons besoin pour promouvoir la force de la culture française, laquelle est un élément indispensable à l'originalité du Canada. Nous avons besoin que le message aux nouveaux immigrants soit en français.

Une voix: M. le premier ministre, est ce qu'on pourrait parler de votre remaniement?

Une voix: J'ai une dernière question sur la langue d'interpréter eux-mêmes la nette prédominance. Donc, ils peuvent le faire,

M. Bourassa: Oui.

Une voix: Est-ce qu'on a bien compris que, dans la réglementation, il y aura des incitatifs ou des désincitatifs aux grands magasins pour mettre moins d'affiches bilingues dans les zones

où il y a une majorité francophone et qu'il y aura davantage d'incitatifs de mettre plus d'affiches bilingues dans les zones où il y aura plus d'anglais?

M. Bourassa: Nous gardons toute la flexibilité dans les règlements, c'est pourquoi ça prend un certain temps pour les rédiger, et, comme nous avons la clause dérogatoire, nous avons la liberté d'action pour moduler l'application des règlements. Dans telle région, on peut dire... Je crois que si on introduit trop de bilinguisme, à ce moment-là, ça risque de ne pas représenter la réalité.

On peut dire également jusqu'où on peut se permettre d'étendre le bilinguisme dans le centre-ville sans remettre en cause la volonté de promouvoir la culture française. Alors, on a la marge de manoeuvre dans les règlements pour pouvoir ajuster selon l'évolution de la situation, pour pouvoir protéger d'une façon absolue la sécurité culturelle des Québécois.

Une voix: (?) un certain côté d'une région à l'autre?

M. Bourassa: Avec une flexibilité, tel que vous l'appellez, de voter (?), mais avec une flexibilité qui est une question de réalisme.

M. Girard: Et de bon sens.

Mme Scott: Cela veut dire quoi, par exemple?

M. Bourassa: Et de bon sens. Cela veut dire les deux.

Mme Scott: Cela veut dire quoi, alors, pour un magasin comme Eaton(?) au centre-ville de Montréal?

M. Bourassa: On verra. Pour l'instant, c'est le statu quo et ils en sont conscients; je le leur ai dit, et vous aurez votre réponse dans les règlements.

Une voix: M. Bourassa...

M. McKenzie: Ma question de tout à l'heure, c'était très sérieux: vous n'irez quand même pas en élection avant d'avoir défini cette loi dans les règlements?

M. Bourassa: Cela m'étonnerait; Je ne le sais pas. Tout est possible en politique, vous le savez, je vous l'ai dit, je vous l'ai répété, mais, ça m'étonnerait que l'élection ait lieu avant les règlements.

M. Girard: (?) sur le remaniement, M. Bourassa.

M. Bourassa: Sur le remaniement...

Une voix: J'ai une question, moi. Sur le remaniement, M. Bourassa.

M. Jobin: Sur le remaniement (?) très important et ça risque d'être en suspens pendant un

certain temps, je pense à l'environnement et la réforme policière. Est ce qu'il n'aurait pas été souhaitable qu'à ces deux niveaux on nomme des ministres permanents immédiatement?

M. Bourassa: Bon ! C'est le temps des fêtes et tout ça, c'est le mois de janvier. Pour ce qui a trait à l'environnement, Mme Bacon connaît le dossier, elle était la critique de l'environnement, elle aurait très bien pu se retrouver ministre de l'Environnement il y a trois ans, donc elle connaît très bien les dossiers, sa capacité de travail est sans limite...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: ...elle aime bien...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: ... et je crois que, pour quelques mois, on peut et elle pourra faire face... Pour quelques mois, elle pourra relever le défi comme le ministre de la Justice. On sait que dans son cas, ce sont deux secteurs qui sont quand même assez convergents, qui se rapprochent de la sécurité publique. M. Marx a pu être responsable des deux secteurs pendant un an. Donc, je me suis permis de demander au ministre de la Justice s'il ne pouvait pas durant quelques mois assumer ces deux fonctions. J'apprécie évidemment et du fond du cœur la collaboration de Mme Bacon et de M. Rémillard dans l'acceptation de ces dossiers.

M. Girard: M. Bourassa, j'ai deux questions là-dessus. La première, c'est comment justifier le choix de Mme Bacon sur l'environnement nonobstant les compétences que je lui reconnais parce que je sais qu'elle a été critique à l'environnement et tout cela avec le fait que lorsque vous lui avez enlevé la langue, le dossier linguistique, vous nous aviez dit que c'est parce qu'elle était débordée de travail, qu'elle en avait trop avec la culture, son poste de vice-première ministre et le reste. J'aimerais savoir comment vous conciliez cela. La deuxième question, c'est que vous nous faites deux nouveaux ministres en titre. J'aimerais que vous nous expliquiez ces deux choix.

M. Bourassa: D'accord. Le sens de votre question révèle une approche statique parce qu'il y a trois ans, les dossiers ...(?), mais Mme Bacon a réussi quand même à les maîtriser. Les projets de loi ont été adoptés sur le statut des artistes. Il l'intéressent.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Mais, je crois qu'elle peut, pour quelques mois, étant donné son expertise, être capable de faire face à ce défi. Les deux ministres, je pense, M. Vallerand a été dans plusieurs ministères. Concernant les dossiers qu'il a eus, par exemple, dans le domaine du placement étudiant, il a été extraordinairement efficace. Je ne sais pas combien d'emplois... C'est 114 000. C'est exactement 114 000. Je crois qu'il a la préparation. Il connaît le milieu des affaires pour être ministre des Approvisionnements et Services. J'ai discuté avec M. Dutil. Pour des raisons que vous connaissez, il m'a demandé d'être affecté à un nouveau ministère. Il y avait une espèce de controverse qui était suscitée à cause d'une situation personnelle. Cela arrive à tout le monde. Il m'a demandé d'assumer de nouvelles fonctions et j'ai profité de l'occasion de ce remaniement temporaire pour le nommer ministre des Communications. C'est un homme d'affaires exceptionnel, intègre, dévoué, efficace. Il a été au Conseil du trésor. Il s'est

fait remarquer par tout le monde. Je crois qu'il pourra certainement assumer le ministère des Communications.

M Girard: Est-ce que cela veut dire que M. Dutil n'est plus ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux?

M. Bourassa: C'est cela.

M. Girard: Est-ce que cela veut dire que M. Vallerand n'est plus ministre des Affaires internationales?

M. Bourassa: Exactement. M. Gobeil va assumer les responsabilités qu'avait M. Vallerand et Mme Thérèse Lavoie-Roux, temporairement, avec l'aide de M. Christos Sirros qui était responsable de l'Office des handicapés et d'autres dossiers. Alors, M. Christos Sirros, comme adjoint parlementaire, pourra aider Mme Lavoie-Roux comme il l'a fait avant la nomination de M. Dutil.

[M. Girard: Et la Famille?]

[M. Bourassa:] Non. Mme Lavoie-Roux a quand même déjà assumé le dossier. Elle va continuer à travailler avec M. Sirros mais c'est Mme Lavoie-Roux qui va assumer, elle était tout à fait d'accord, le dossier de la famille. Elle reprend le dossier qu'elle a déjà eu pour un temps limité parce qu'on connaît les responsabilités énormes de Mme Thérèse Lavoie-Roux mais pour un temps limité, avec l'aide de M. Sirros pour l'Office des handicapés, était prête à assumer le dossier qu'elle connaît très bien.

M. Girard: Je vous remercie.

Mme Scott: M. Bourassa, est ce que M. Dutil vous a demandé d'être relevé de ses fonctions de ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux? Est-ce que vous auriez pris la décision de profiter quand même de ce remaniement pour le changer de ministère?

M. Bourassa: La question ne se pose pas parce que ce n'est pas arrivé. Ne me demandez pas de spéculer sur différentes hypothèses?

Mme Scott: M. Bourassa, est ce que vous pensez que M. Dutil a démontré un manque de jugement avec toute l'affaire de la technologie?

M. Bourassa: Non.

M. Noseworthy: Mr. Premier, can you tell us now that? is qualified for bilingual services on the Bill 101 will have the right ta get bilingual signs outside?

M. Bourassa: We are looking into the situation. No discussion was made about the practical situation but I got a request which was a sensible, a logical request from some members whether it could not be possible ta be somewhat flexible and those small villages with almost 100 % of persons speaking English. How it could be applied, I will discuss with them whether

it will be applied externally, internally and what way, what additional flexibility we could have, I will discuss that with them but I thought it was understandable and that at least I should look into the situation and say in Great Cascadian 95 % is English speaking. They are living together and if they use in certain circumstances English, they will be persecuted. I say that I have to see that, I have to look into that but this is distinct from having, how did you say that « ghettoisation ». Thank you to help me these days. This is different from « ghettoisation ». Don't take that on the tape. You know bilingual district which is equivalent to that and I believe that this, if we have bilingual districts, there is a kind of discrimination that two different laws. We studied that for a while, it is such a complex situation. Une voix: Mr. Middlemiss told ... (?) the bill this morning realizing or believing that he will get this concept.

M. Bourassa: Yes. I told him that I will study the question. I told him that I will talk about it and my speech... He was listening to my speech and following what I said in my speech, that was the basis of his decision, he votes for the bill. So, just read what was said in my speech and you will see why Mr. Middlemiss votes for the bill.

Une voix: In 1984 when Mr. Levesque had certain ministers resigned from his cabinet over a question of principle, he waited a number of days before he filled the vacancies. What was the urgency of proceeding with this cabinet reshuffle that you announced even before the vote had actually taken place? What was the urgency?

M. Bourassa: I discussed with the ministers who resigned and Mr. Lincoln, I believe, is leaving tomorrow for Île Maurice for a month, a very well deserved rest, and now everybody is going for Christmas time so the session might finish tomorrow. It is because of the timing, it is Christmas time.

Une voix: You would still have waited until Thursday or Friday?

M. Bourassa: I mean, I think... Mr. Lincoln is going tomorrow, I think. We have a cabinet meeting now in a moment, so I said: Let us have it right now, why not? Une voix: Mr. Bourassa, what are you going to do about those liberal (?) who votes against the bill? What ... (?)

M. Bourassa: This is not my priority right now, what should be done. I will think about that. Une voix: About ...?, you said the ... possibility of a ...? but I would like to know your intention to do so that there will eventually be less bilingual signs in francophone areas and more bilingual signs in anglophone areas?

M. Bourassa: You will see that in regulations.

Une voix: ...

M. Bourassa: You will see that. He will discuss that, yes.

Une voix: What about the larger department stores, are they going have to wait two or three years to go through the procedures to get the right for the bilingual signs?

M. Bourassa: I do not think so. No. Two to three years, no.

Une voix: Mr. Premier, isn't it normally a tradition to expel ...? Who votes against the ...? legislation, who ... tradition is a parliamentary solidarity. Are you saying that you are going to let him get away?

M. Bourassa: I am saying that it is not my priority now.

Une voix: ... establish in 1974 ... btr. Ciaccia...

Une voix: Mr. Yves Michaud in...

M. Bourassa: Yes. I am saying: It is not my priority. I have something else to do.

Une voix: Mr. Bourassa, you said you want...

M. Cox: ...in reference to Pointe Claire in Roberval, the references between the votes. Is this mean that where the stores in Pointe Claire may have the right to have bilingual signs interior, that in Roberval, there will be a different situation. Could you explain that difference...

M. Bourassa: You will see that in the regulations

M. Noseworthy:...ulcer?

M. Bourassa: I am sorry?

M. Noseworthy:...ulcer?

M. Bourassa: Oh, I swim every day; I am in full shape. The sleep is shorter... You were not here in the seventies.

M. Noseworth:...

M. Bourassa: No, I think the toughest moment for me, to speak candidly, was Saturday night, late Saturday night when I had to take the decision for the « notwithstanding » clause, because that was very tough on grounds of intellectual or on human grounds. You know, to take the decision, to arbitrate on the right of collective rights, because that was...

M. Noseworthy: ... decision by yourself?

M. Bourassa: I discussed with some people close to me and I took my decision.

Une voix: What kind of decision...

Une voix: Mr. Bourassa, you said you wanted to ... (?) hard...(?)

M. Bourassa: Because that is a resolution of the Liberal Party (?)... Une voix: How much?

M. Bourassa: We will see that.

Des voix: ...

M. Bourassa: No, there is a resolution of the Liberal Party to increase the fine. You do not want me to apply to the party (?). We will see what the party...

Mme Scott: Mr. Bourassa, are you suggesting that the law...(?) to weak (?) and somebody could just get away with it...

M. Bourassa: We got a lot of requests. We got a lot of requests from militants that it should be increased. I got some strong requests to do it now. I said no, I will now fill the political void, the legal void. I will fill the legal void and, then, we will see this spring or at the relevant time, we will see what should be done about that. I did not want, at that time, to do anything else than to fill the legal void following the judgment of the Supreme Court.

Mme Scott: ...(?) I know you are talking about this law (?) in the past few days, but I think, in a sense, it will come home to the English community what has happened when they have seen their members rise against that Bill and the realization that they are no longer in the capital. What is the next step. Where are the bridges going to be built? Where... I just wanted to...

M. Bourassa: I understand I did everything. I even asked on the radio people to phone and I appreciated this morning that the editorial of the Montreal Gazette was telling that I made

sincere efforts to have them staying in the cabinet. I did everything I could. I talked with them but, at least, they are staying in the Liberal Party. So, that is important. They will stay, they will be there, they will fight for their cause within the Liberal Party. So, that is the maximum I could get. I told you that it was for me the toughest moment in the last three years. I had difficult time, you know, no dramatic crises, but I had difficult time, but the toughest moment was to make a choice between individual rights and collective rights. You were listening to my speech yesterday, giving the history of Québec, Mr Johnson facing the question and saying: There is no solution. That is what he said at Saint-Léonard: On linguistic question in Québec, there is no solution. But I had to find one because I have a Supreme Court's judgement on my desk. Jean-Jacques Bertrand made the arbitration on the sight of individual rights, but what happened to him?

Mme Scott: ...

M. Bourassa: I am respecting him, I think he shows a tremendous courage. All those who have to make an arbitration, even René Lévesque, you know, for René Lévesque, freedom was the supreme value, he knew the price of freedom, he was war correspondent, he saw all those people fighting for freedom, he knew that. Of course, people are saying the commercial signs should not be part of freedom of expression, they are saying that, the movement Québec français, yesterday, came and said: You have to make a difference between freedom of expression and commercial signs, ... this part of the law. You could. As citizen of a state, I do not agree with that, I do not agree that commercial sign should be part of freedom of expression, but as leader of the Government, I have to apply the law, and when the Supreme Court is saying sign is part of freedom of expression, then it is becoming a question of principle, fundamental principle, and then, I have to make a decision between collective rights and individual rights. I am trying to conciliate that, I think a lot of people criticize my formula, but who came with a better formula? Somebody of you have one better formula than the one which is in Bill 178, I am still waiting, if you have one, it is still time to change it.

Une voix: ...

M. Bourassa: It is not applicable. You know, Rick French was saying that he would have preferred the 4 to 1, he was saying that in CBC yesterday. That is showing, by the way, the evolution of Québec history that the Member of Westmount would propose the sign policy with the French being four times more important than the English. This is the member of Westmount coming and proposing that could you imagine that ten years ago, twenty years ago or thirty years ago that the member of Westmount will come and say publicly French should be four times more important than English. So, this is showing generosity on the part of the English speaking minority by their own representatives, except that it was not applicable. You will say, inside? Inside, it is not like the external face. How could we have four to one with strong colors for the one and a weak color for the four. We have all kind of ways. I will be have been the laughing stuff if I was coming with...I just imagine what Dun MacPherson was right about me with such

a formula. He will say: Boy ! That is stupid that in anything we saw in the past. Four ta onel Sa, it is showing generosity on the part of the English speaking community ta make a concession but practically speaking because it is something ta have at the ideal, it is another thing ta apply it and then this could not be applied. Sa, I have ta go on with another formula which conciliates in the best way possible.

Une voix: Can the anglophones expect ...

M. Bourassa: Obviously, the representation of the English speaking community is not sufficient with three resignations important portfolio, sa, there is a great void and I will think ail I could ta improve that in the next few weeks. O.K?

Une voix: What it is like ta have almost everybody outside of Quebec it seems that... from almost everyone?

M. Bourassa: Where is the silent majority in your argument? You do not talk about the silent majority. By definition the silent majority is not in the street. It 's not at the centre Paul-Sauvé. Yes, you want ta question. I am sorry.

M. Girard: M. Bourassa, s'il n'y a plus d'autres ... D'accord, vous reviendrez après cela.

M. Noseworthy: Yes, Ralph.

M. Girard: À l'intérieur.

M. Noseworthy:...

M. Bourassa: Sa, no more english speakin question.

Une voix: I am sorry, one last question. It seems ta have a lot of opposition or concern in the rest of Canada when you read the columnists and the editorialits... Hcw are going ta change their minds? What can you tell them, how are going ta be...

M. Bourassa: I will taik, I will try ta explain over and over again as I said on the Journal on CBC Thursday or Wednesday, I am there everyday these times. I said, as I just mentioned ta you: Do you have a better formula? Terry(?) McKenna said ta me: The same question. And I said: Okay, I agree, the main advantage of my formula is that nobody is able ta corne with a better one. Sa...

Une voix: M. Bourassa, j'aurais une dernière petite question.

[M. Bourassa:] Venez donc avec moi.